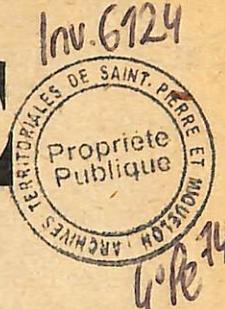


LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.*

(ROCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

prononcé le 12 Décembre, à Constantine.

« C'est le propre de la guerre que les épreuves ne cessent de grandir jusqu'au moment où, l'équilibre étant rompu par la défaillance de l'un des deux camps, tous les malheurs refluent sur le seul vaincu. Or, nous ne sommes pas encore là. Si l'Allemagne a dû essuyer, pendant l'année qui se termine, les coups les plus durs, si, en ce moment même, elle subit de très graves pertes morales et matérielles, si d'immenses préparatifs sont actuellement en cours pour lui livrer, à la fois, de l'Est, de l'Ouest et du Sud, l'assaut concentré qui doit détruire sa puissance; à l'heure qu'il est, l'Allemagne nous oppose toujours une résistance acharnée. C'est dire que le camp de la liberté n'est pas au terme de ses peines.

Il n'y a donc point à compter que les efforts et les sacrifices de la nation française et de la vaillante population, dont le sort est lié à son sort, aillent en diminuant avant le jour de la victoire. Je n'hésite pas à le dire avec netteté et fermeté. Notre pays mesure d'ailleurs, très clairement, la distance qui le sépare du point où il en est, et du point où il veut aller. La France qui, depuis deux mille ans, vit une existence de risque, la France qui est accoutumée à l'abîme et à la catastrophe, comme elle a l'habitude de la gloire et de la grandeur, la France sait combien longuement et durement elle doit lutter, souffrir, travailler, d'abord pour jouer son rôle dans la victoire, et pour réédifier sa puissance.

Oui, certes, le combat et le redressement de la France s'accomplissent dans des conditions, dans une ambiance particulièrement cruelles. Les millions et les millions d'hommes, de femmes et d'enfants de chez nous, qui subissent depuis trois ans et demi le martyr moral et matériel de l'invasion et de l'oppression; les deux millions et demi de Français détenus par l'ennemi; les combattants de la résistance qui, presque sans armes, traqués, torturés, décimés, redoublent, en ce moment, d'efforts et de courage pour ébranler la machine de guerre de l'ennemi et mettre les traîtres hors d'état de nuire, tous ceux-là ne connaissent que trop ce que coûtent la lutte et l'effort, dans les circonstances terribles

où la Patrie se trouve placée. L'Empire Français et la Corse, coupés de la Métropole, dépourvus de beaucoup d'objets et de matières les plus nécessaires pour certains territoires, soumis encore à l'heure qu'il est au régime limitatif de la souveraineté française, mais qui, néanmoins, prodiguent pour la guerre, leurs ressources, leurs hommes, leurs sacrifices, mesurent à quel point une pareille situation alourdit et complique leur tâche. Nos armées de terre, de mer et de l'air, qui ne disposent actuellement en fait d'armes modernes que de celles qui proviennent de nos alliés, mais cependant aspirent au champ de bataille avec ardeur et valeur, éprouvent un surcroit de peine, que leur impose cet état de chose. Mais quels que soient aujourd'hui, et quels que doivent être demain les obstacles accumulés sous le pas de la France, je puis dire en son nom, très simplement et tranquillement, qu'elle est résolue à les surmonter, sûre d'en avoir la force et qu'elle entend, cette fois, en tirer toute la leçon.

Je dis bien, tirer la leçon. Car, si la nation française n'entrevoyait la libération que comme un moyen de redévenir, sans y changer rien, ce qu'elle était avant le drame, s'il ne s'agissait pour ses fils et ses filles que de retrouver intacts leurs biens et leur habitudes, s'il n'était question pour le pays que de reprendre, tel quel, le jeu d'avant guerre, les pratiques, la politique, les conjectures extérieures et le régime social, bref, si dans un monde, que tout pousse à se transformer, la France devait, pour la première fois depuis qu'elle est la France, prétendre demeurer figée dans son passé alors il serait inutile de parler de redressement; notre pays, une fois les lampions éteints et les drapeaux de la victoire enroulés n'aurait plus qu'à parcourir les étapes de la décadence. Mais rien n'est plus éloigné de ce que rêve et veut la France, refondue au creuset de ses douleurs. Qu'il s'agisse de ses institutions, de son activité économique, des conditions de vie de ses enfants, de ses rapports avec les autres peuples, du développement de son empire, les voies qu'elle entend suivre ne

sont pas celles d'une routine paresseuse, mais bien celles d'un renouveau.

Or, si après la guerre dont l'enjeu est l'obligation d'instaurer au dedans d'elle même un plus juste équilibre entre tous ses enfants, des devoirs plus vastes encore s'imposent aux pays qui, comme le nôtre, se sont, depuis l'âge des grandes découvertes, associés à d'autres peuples et à d'autres races. Il appartient à la France de faire honneur au contrat. En prouvant dans les conditions effroyables des quatre dernières années, leur unité profonde, tous les territoires de la communauté impériale française ont fait crédit à la France. A la France, c'est-à-dire à l'Evangile de la fraternité des peuples de l'égalité des chances, dans le maintien de la vigilance pour assurer toutes les libertés.

Cette volonté de renouveau qui anime la nation tutélaire, à mesure qu'elle voit approcher la fin du drame et s'entrouvrir la porte de l'avenir, l'Afrique du Nord lui offre l'occasion et lui impose le devoir de se donner sereinement une carrière. Les événements font en sorte que l'Afrique du Nord est le terrain où commencent à s'épanouir une force renaissante et l'espérance immortelle de la France. Ici reparaissent ses propres libertés. Ici est le siège de son gouvernement de guerre. Ici s'est fondée l'Assemblée qui donne à l'opinion une expression qualifiée. Ici, s'assemblent les premiers éléments de son armée de demain. Ici, se trouvent les représentants que de nombreuses puissances étrangères ont délégués auprès d'elle, marquant ainsi qu'elles savent bien, par delà certaines formules de circonstances, où bat le cœur de la Patrie. Ici, auront été prodiguées à la France, dans l'ensemble des populations, des preuves de fidélité, à quoi l'étendue de ses propres malheurs donne un caractère décisif qui, non seulement l'émeut jusqu'à ses profondeurs, mais, dès à présent, l'oblige.

Oui, l'oblige, à l'égard, notamment, des musulmans de l'Afrique du Nord. La France, par les accords et par les traités conclus avec les souverains, a donné au Maroc et à la Tunisie le développement qu'il s'agit de poursuivre en y associant, chaque jour plus largement, l'élite de la variété locale. Pour les trois départements de l'Algérie française, la tâche comporte des exigences différentes. Quelle occasion meilleure pourrais-je trouver pour annoncer que le gouvernement, après un examen approfondi de ce qui est souhaitable et de ce qui est actuellement possible, vient de prendre, à l'égard de l'Algérie, d'importantes résolutions. Le Comité Français de la Libération Nationale a décidé d'attribuer, immédiatement, à plusieurs dizaines de milliers de musulmans français d'Algérie, leurs droits entiers de citoyens, sans admettre que l'exercice de ces droits puissent être empêché ni limité par des objections fondées sur le statut personnel. En même temps, va être augmentée la proportion des musulmans français d'Algérie dans les diverses assemblées qui traitent des intérêts locaux; corrélativement, un grand nombre de postes administratifs seront rendus accessibles à tous ceux qui auront la capacité. Mais c'est aussi à une amélioration absolue et relative des conditions de vie des masses algériennes que le gouvernement a résolu de s'attacher. Personne ne peut contester que ce soit là une œuvre de longue haleine, que l'état de guerre et la situation présente de

la métropole ne laissent pas de compliquer à l'extrême. Personne ne peut, d'autre part, mettre en doute que certaines dispositions utiles aient déjà été prises à cet égard. Personne ne peut enfin nier que rien ne serait concevable sans le labeur acharné de nos colons qui fit jaillir du pays les richesses de la nature. Mais le plan d'ensemble concernant l'Algérie, et dont l'exécution sera commencée aussitôt avec les moyens disponibles, montrera à tous que la France nouvelle a mesuré ici tous ses devoirs.

Dans cette phase la plus rude de notre rude existence de peuple, chaque jour suffit à sa tâche, mais une tâche doit remplir chaque jour. Entre Français de bonne volonté, ce n'est point l'heure des doutes ni des querelles. Pour atteindre le but, c'est sur nous mêmes, Français, qu'il nous faut compter et essentiellement compter. Qu'est-ce à dire, sinon que nous avons besoin de compter les uns sur les autres.

SANS COMMENTAIRES

Le Journal officiel de la République Française a publié le 23 Octobre le décret suivant :

DECRET du 22 Octobre 1943 relatif au port des insignes des Forces Françaises Libres.

Le Comité Français de la Libération Nationale,
Sur le rapport du Comité de Défense Nationale;

Vu l'ordonnance du 3 Juin 1943 portant institution du Comité Français de la Libération Nationale;

Vu le décret du 2 Octobre 1943 instituant un Commissariat à la Défense nationale et concernant l'organisation du Commandement,

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. — L'insigne matriculaire et la Croix de Lorraine, insignes distinctifs des forces françaises libres (terre, air, mer) continueront à être portés à titre individuel, et quelle que soit l'unité d'affectation des intéressés, par tous les militaires immatriculés dans les forces françaises combattantes entre le 18 Juin 1940 et le 1^{er} Août 1943.

Article 2. — Les unités navales appartenant aux forces navales françaises libres existant avant le 1^{er} Août 1943, continueront à porter au mât de beaupré le pavillon à croix de Lorraine.

Article 3. — Les avions des escadrilles des forces aériennes françaises libres existant avant le 1^{er} Août 1943, continueront à porter la croix de Lorraine sur le fuselage de l'appareil.

Article 4. — Le Commissaire à la Défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Alger, le 22 Octobre 1943

GIRAUD

de GAULLE

Par le Comité Français de la Libération Nationale:

Le Commissaire à la Défense nationale,

LEGENTILHOMME

INQUIÉTUDES...



Il nous a été donné de constater, parmi certains éléments où nous avions perdu l'habitude de le trouver, un esprit démocratique dont le renouveau nous a autant charmés que surpris. Il est vrai qu'il coïncidait étrangement avec certaines nouvelles dont la confirmation se fait d'ailleurs attendre et qui voulaient que l'insatiable maréchal lui-même ait décidé de convoquer l'Assemblée Nationale et de rétablir la constitution de 1875.

Alors, on vit s'exprimer d'une façon discrète d'abord, puis avec plus de fermeté, la crainte que le Comité Français de la Libération Nationale présidé par le général de Gaulle ne représente pas la volonté clairement exprimé de la Nation. « Ce n'est pas un gouvernement démocratique, disait-on. L'Assemblée provisoire établie à Alger n'est que consultative, une sorte de reichstag, qui n'aura aucun pouvoir réel, en somme le gouvernement d'Alger est une véritable dictature du général de Gaulle. »

Or, l'expérience montre que tout ce qui manque (et qui doit manquer) à l'Assemblée d'Alger, c'est d'être une assemblée législative. Composée pour 70% de délégués de la résistance désignés par leurs camarades du maquis, elle manifeste son influence, non par des crieilleries intempestives et déplacées, mais par un appui efficace et raisonné au comité; c'est elle d'ailleurs qui a provoqué l'élargissement du comité en y faisant entrer des hommes dont le républicanisme n'est pas plus discutable que le patriotisme.

Seulement, comme depuis trois ans et demi le général de Gaulle n'a cessé d'incarner la volonté de la France, il se trouve que les représentants du peuple français au lieu de discuter sa présence à la tête du gouvernement lui apportent leur plein appui au nom de leurs mandants.

Et comme l'Assemblée consultative d'Alger (au rebours de celle de Vichy) est une assemblée qui se réunit, il n'est que de lire le compte-rendu de ses réunions pour se rendre compte de l'esprit dans lequel travaille et gouverne le Comité de la Libération.

Voici par exemple Vincent Auriol ancien ministre d'un gouvernement antifasciste dont les compétences financières ont pu être autrefois discutées mais dont l'attachement aux principes démocratiques ne saurait être mis en doute.

Le secrétaire général du parti socialiste, le plus démocrate des partis démocrates, déclare à la session publique tenue par l'Assemblée du 22 au 24 Novembre:

« Cette Assemblée représente la France puisqu'elle compte dans ses rangs les forces neuves qui sont ici représentées par les organismes de résistance. *Elle assiste, au nom de la France, un gouvernement constitué à son image.* Elle a déclaré unanimement que ce gouvernement, dans les limites fixées par son chef et jusqu'au jour où le pays pourra être consulté, est le seul gouvernement de la République française, que son chef est le seul vrai chef de la République française.

Monsieur Marc Rucart, ancien ministre de la justice républicain chevronné et représentant à l'Assemblée du

parti radical socialiste ajoute: « A aucun moment il n'y a eu de solution de continuité dans la légalité de la République française. Les lois républicaines ont toujours été appliquées dans les territoires de la France Libre, dans ses colonies, dans le département métropolitain de la Corse dont vous connaissez le magnifique ralliement au Comité Français de la Libération Nationale. Je ne demande qu'une seule chose: que les démocraties alliées nous serrent la main d'égaux à égaux. Nous respectons les grandes nations alliées, je leur demande de nous respecter également en saluant le Comité Français de la Libération Nationale de son vrai nom: *Gouvernement de la République Française* »

Et Marcel Poimbœuf, délégué des syndicats chrétiens unis à la C. G. T. pour la lutte contre le fascisme et la trahison insiste:

« On écarte la France car on ne sait comment elle va s'orienter: sera-t-elle un état fasciste? sera-t-elle une nation révolutionnaire?... On dit que notre pays n'a pas de gouvernement dont on puisse dire qu'il soit vraiment représentatif de la volonté nationale.... Nous, messieurs nous sommes persuadés de la légitimité de notre gouvernement..... *Le gouvernement véritable de la France est celui qui est présidé par Charles de Gaulle.* »

Comme on le voit, les « néo-démocrates » peuvent être pleinement rassurés. C'est au nom de la République que gouverne le Comité de la Libération et la victoire de la France qui approche sera la victoire de la République. Le remue-ménage que l'on entend dans les cuisines de l'Hôtel du Parc prouve qu'on commence à s'en rendre compte à Vichy. Pétain cherche un moyen élégant d'abandonner la maison qui croule. Mais, prisonnier de ses actes comme il est prisonnier de sa longévité, il est contraint d'y rester pour attendre le jugement de ceux qu'il a si imprudemment fait condamner à mort.

Et parce que le général de Gaulle veut une France libre, jeune et sociale, il continuera d'avoir derrière lui tous ceux pour qui la Démocratie n'est pas un manteau dont on se revêt de temps en temps pour cacher sa livrée ou se garantir des intempéries, mais un idéal constructif de progrès social dans la liberté.

L. R.

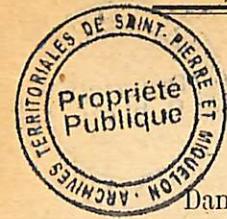
Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

A LOUER

Une maison d'habitation.
S'adresser à Madame Eugène Leclavier.

A PROPOS D'UN DISCOURS



Dans un discours qu'il prononçait récemment, le maréchal Smuts, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, déclarait en substance que la France ne se relèverait pas du coup qui l'a frappée et qu'après cette guerre, elle ne compterait plus au nombre des grandes puissances.

Sans vouloir insister sur ce que ces paroles, venant du Chef d'un gouvernement allié qui jusqu'à présent semblait montrer une sympathie compréhensive à l'égard des problèmes français, peuvent avoir de déprimant pour ceux qui consacrent leurs forces et leur vie à la renaissance de la Patrie, on est en droit de s'étonner qu'un homme d'état aussi éminent que le maréchal Smuts puisse émettre une opinion aussi péremptoire et définitive en l'appuyant sur une argumentation ayant une base aussi fragile.

Il serait puéril (hélas !) de rappeler les services que la France a rendu au monde dans le passé, peut-être serait-il même déplacé de parler de l'accueil que le peuple de France avait fait à un certain président Kruger alors que celui-ci traversait un moment difficile. Nous ne devons en outre citer que pour mémoire la part importante que la France a prise dans cette guerre-ci, malgré ses faiblesses et malgré la trahison. On parle souvent de la tournure qu'auraient prise les événements si la France avait continué la guerre avec toutes ses forces disponibles mais se demande-t-on parfois ce qui serait arrivé si la France n'était pas entrée du tout dans la guerre ? Il est fort possible que dans ce cas Hitler serait maintenant aussi près du Cap qu'il l'a été au Caire.

Car dans cette guerre mondiale tout se tient et s'enchaîne. Et s'il a été admis que la résistance héroïque mais brève de la Grèce et de la Yougoslavie en retardant l'attaque d'Hitler contre la Russie, a contribué pour une large part à faire échouer cette attaque, on doit admettre que la bataille de France a eu un résultat identique en ce qui concerne l'Empire britannique et les Etats-Unis.

Et la part, modeste d'abord quoique glorieuse, puis augmentant de jour en jour par le ralliement des diverses parties de l'Empire, qu'ont prise les Français Combattants à la lutte contre l'axe est tout de même un facteur appréciable.

La présence des Français dans la bataille de l'Atlantique aussi bien que dans les sables d'Egypte et de Libye n'a pas toujours été uniquement symbolique. Nous avons entendu parler d'une certaine route du Tchad qui permettait aux avions alliés d'éviter un long détour pour se rendre en Egypte. On nous a dit que Bir Hacheim avait contribué à sauver le canal de Suez, de même que sans Medjez-el-Bab les alliés ne seraient sans doute pas actuellement sur la route de Rome. Et cette route de Rome serait semée de bien plus de précipices s'il n'y avait pas de Français pour saboter les transports de troupes allemandes et si la résistance française ne retenait pas en France plusieurs divisions nazies.

Mais cela, n'est-ce pas, ce ne sont que des récriminations hargneuses. Le passé est le passé, la France a fait ce qu'elle a pu, ceux qu'elle a sauvés dans la dernière guerre et dans celle-ci l'en remercient sincèrement

mais les faits sont là et l'on est obligé de constater avec réalisme que la France n'existe plus. Quinze cent mille prisonniers qui meurent à petit feu, plus de cent mille morts, des milliers d'ouvriers déportés, des milliers d'autres traqués, des enfants sous alimentés, des usines détruites, des récoltes pillées, toutes ces calamités sont de celles dont un pays ne se relève pas. Que voulez-vous, on a vu de grandes républiques et de grands empires, comme Athènes et Rome dont la culture et la puissance avaient rayonné sur le monde, disparaître ainsi en ne laissant qu'un souvenir attendri.

Autant qu'il nous souvienne, cependant, avant de s'effondrer ces pays avaient été vaincus, ce qui ne semble pas actuellement être le cas de la France, qui est en train de gagner la guerre avec ses alliés qu'elle n'a pas abandonnés.

Et nous pourrions citer les engagements solennels pris par Monsieur Churchill d'abord, par le président Roosevelt, ensuite, que la France serait restaurée dans son intégrité et sa grandeur. Nous pourrions mettre en évidence tout l'intérêt que porte la Russie à la renaissance de la France. Mais nous croyons que la grandeur de la France future, de la France qui est entrée dans la guerre parce qu'il s'agissait de sa vie et qui est demeurée dans cette guerre avec de Gaulle parce qu'il s'agissait de son avenir, sera d'abord et surtout l'œuvre des Français.

Nous ne prétendons pas que, du jour au lendemain, les Français, par le fait seul qu'ils sont français, feront mûrir les récoltes dévastées et tourner les usines détruites. Nous comptons sur l'aide des alliés dans le cadre des accords d'Atlantique City, pour subvenir aux premiers besoins de la population française à qui les allemands prennent tout, et pour permettre au peuple de France de « prendre le départ ». C'est, croyons-nous, le moins que les Alliés puissent faire non seulement pour la France mais pour toute l'Europe asservie. Les diverses manifestations de solidarité internationale qui se sont déjà produites, nous donnent la certitude que cette aide ne sera pas refusée à la France qui est d'ailleurs représentée à la conférence « pour la reconstruction des pays occupés ».

Mais ce ne sera qu'une aide au départ car ensuite le peuple français, comme il l'avait fait après 1870, alors que les Prussiens exigeaient une rançon de 5 milliards (somme énorme pour l'époque), comme il l'a fait après 1918, alors que ses départements les plus riches avaient été dévastés et que les Boches ne payaient pas les réparations, saura refaire la France.

D'ailleurs comme le disait l'autre jour M. Henri Bonnet :

« Il est impossible de concevoir « un directoire » des trois grandes puissances car le monde devra être organisé sur une base collective. L'ère du système « régionaliste » qui donnerait aux grandes puissances toute la responsabilité et leur ferait supporter tout le fardeau de la réorganisation du monde est maintenant finie.

Il n'y a pas de période systématiquement définies : une période de guerre, une période de transition et une

période de paix. Une fois l'armistice déclaré, toutes les puissances devront penser à la reconstruction immédiate des régions dévastées. Tout sera interdépendant, et il devra y avoir une organisation internationale qui a déjà commencé à s'édifier et qui sera perfectionnée. Quant à la France, elle désirera avec une juste raison jouer son rôle. Elle a le droit de désirer jouer ce rôle, car elle a derrière elle une longue expérience des affaires politiques et personne ne peut nier que la France ait le don de la synthèse. »

Les décisions prises à la conférence de Téhéran d'anéantir les puissances de proie et d'établir une paix juste et durable, ne feront que faciliter la tâche. Car la France n'étant plus menacée et n'ayant plus besoin, en principe, de monter la garde sur le Rhin, pourra se dispenser de son rôle de sentinelle avancée des démocraties et se consacrer entièrement à sa renaissance économique.

Certes, cette renaissance économique sera le fruit d'un effort considérable des Français de France aussi bien que des Français de l'Empire. Certes, il faudra que cet effort considérable, soit déployé à bon escient et dirigé par des chefs compétents, intègres et purs: On en trouve en France aussi bien qu'ailleurs. Il faudra en outre que cet effort profite en premier lieu à ceux qui le feront et qui composent la nation.

Dans son malheur immense la France a la chance de posséder un gouvernement provisoire fort qui, avec les délégués de la résistance qu'il compte dans son sein et au sein de l'Assemblée Consultative, est en contact étroit avec le peuple français, comme il est en contact étroit avec les Français de l'Empire par l'intermédiaire des délégués coloniaux. On a reproché avec raison aux gouvernements de 1940 de n'avoir pas su penser « Empire », d'avoir méconnu le potentiel de force et de volonté qui résidait dans les territoires français d'outre-mer. Le général de Gaulle lui, a su faire confiance aux colonies de la France comme il faisait confiance à la France elle-même. Et le Comité de la Libération dont il est le président a entrepris une politique de solidarité impériale qui sera un des facteurs primordiaux du redressement français.

Les circonstances nées de la guerre et de la capitulation, ainsi que du ralliement des diverses colonies françaises à des dates différentes, ont permis le développement intensif de certains territoires qu'on avait auparavant plus ou moins négligés. Les ressources de l'A. E. F. comme celles des îles du Pacifique ont été exploitées d'une façon rationnelle et développées au maximum par l'Administration de la France Combattante. D'un autre côté, en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale française les exactions de l'ennemi et de Vichy ont nécessité la création d'industries de remplacement qui pourront jouer un rôle intéressant lorsque les méfaits du pillage organisé auront été réparés.

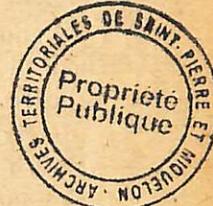
Avec les ressources de son Empire immense, une France animée d'un esprit nouveau, de cet esprit qui anime les paysans de Bretagne qui reçoivent les agents du ravitaillement allemands « par le tocsin sonné à l'église du village et le rassemblement des hommes avec fourches et faulx » de cet esprit qui inspire des actes de charité sublime et de sublime bravoure, donnera au monde, une fois de plus étonné, la preuve de sa vitalité féconde.

Les peuples de l'Empire qui, à l'heure actuelle, s'imposent volontairement les plus durs sacrifices, les gars de la résistance qui tout en combattant dans des conditions inouïes tiennent un compte exact des vivres et du matériel qu'ils reçoivent et en donnent reçus aux habitants, les soldats et les marins qui combattent depuis trois ans sans trêve ni repos sous le pavillon à la Croix de Lorraine, préparent pour la France « les lendemains qui chantent ». Ils donneront aux opinions exprimées par le maréchal Smuts, le démenti des faits!

Et quant à la puissance spirituelle de la France qui se manifeste avec un tel éclat parmi les Français exilés comme dans la presse clandestine française, il suffira que les chaînes soient brisées et les prisons ouvertes pour que les voix qui se sont tuées dans un silence méprisant expriment à nouveau avec plus d'éclat que jamais les pensées profondes mûries dans la souffrance d'un esclavage non accepté.

L. R.

Chronique locale



Incendie. — « Le feu est à la Salle des Fêtes ! » le premier mouvement de chacun en entendant dimanche dernier, ce cri qui suivait les appels du clairon et le gémissement lugubre de la sirène d'alarme, fut de vérifier l'heure. En effet, il devait y avoir à 16 heures 30 une représentation cinématographique pour les enfants et on pouvait craindre qu'en cas de panique, il n'y eut de graves accidents à déplorer. Mais on se rassura en voyant qu'il n'était que 15 heures.

L'alarme avait été donnée par une enfant qui, ayant aperçu les flammes par une fenêtre donnant sur la cabine de projection, avait prévenu le premier passant qu'elle rencontra, lequel avertit aussitôt le service des pompes.

Les secours s'organisèrent très rapidement, les pompiers revêtus de leurs pittoresque complet ciré blanc qui constitue leur uniforme arrivèrent au bout de quelques minutes avec leur matériel qui fut mis en place sans perdre de temps avec le concours de nombreux civils bénévoles. Le foyer principal semblait être la cabine de projection et c'est là que fut dirigée la première lance. En un temps relativement court, on réussit à éteindre les flammes ce qui permit à des volontaires courageux munis de masques à gaz de pénétrer à l'intérieur pour essayer de sauver les appareils et de sortir les films préparés pour la représentation de 16 heures 30. Pendant ce temps des manches étaient placées à toutes les fenêtres de l'établissement par où se dégageait une épaisse fumée noire. Mais, sans doute par l'intermédiaire des nombreux fils électriques, le feu avait monté le long du doublage en bois et gagné les combles. La fumée commençait à sortir par toutes les interstices du toit et il était à craindre que si la toiture prenait feu, on ne soit plus maître de limiter les dégâts. De nouveaux jets furent amenés. A coups de hache on pratiqua des ouvertures qui permirent de déverser des tonnes d'eau se répandant partout au-dessus de la voûte intérieure.

A 5 heures, l'incendie était complètement maîtrisé sans que les flammes aient réussi à s'élever hors du

tement. Les immeubles voisins n'avaient pas reçu une seule flammèche et même un magasin de dépôt attenant à la salle des Fêtes ne fut pas touché. Extérieurement, la Salle des Fêtes elle-même, à part ses vitres brisées, ne paraît pas avoir été le siège d'un incendie. Mais à l'intérieur les dégâts sont sérieux. Le revêtement en bois de cèdre est tout calciné et les fauteuils sont devenus pour la plupart inutilisables. Cependant, la charpente a résisté, de même que les planchers du parterre et des galeries. La scène ne fut pour ainsi dire pas atteinte. Les appareils de projection ont été sauvés mais en bien mauvais état et il sera difficile de les réparer. Plusieurs rouleaux de films ont été perdus.

Il convient de féliciter les pompiers qui se sont servis avec sang-froid et habileté du matériel moderne commandé après le terrible incendie de Juin 1939 et dont une grande partie ne fut livrée qu'en 1942 grâce aux pressantes instances de l'Administration française libre.

Remercions également la Marine pour le concours actif et intelligent qu'elle a prêtée à la lutte contre le sinistre.

A six heures, la sirène annonçait la fin de l'alerte et tandis que les manches à incendie étaient soigneusement démontées et enroulées sur leurs chariots, les nombreux St-Pierrais qui avaient suivi mélancoliquement les péripéties du sinistre se retirèrent en pensant aux bonnes soirées passées dans cette salle dont la remise en état demandera de longues et coûteuses réparations.

La cause de l'incendie qui n'est pas encore exactement déterminée semble avoir été l'explosion ou le renversement d'un poêle à pétrole. La police enquête.

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES :

10 décembre. — Apestéguy, Denise-Marie.
11 décembre. — Goiziou, André-Georges-Edmond.

DÉCÈS :

12 décembre. — Jaccachury, Marie-Antoinette-Charlotte, veuve de Pierre-Paul Lesénéchal.

Monsieur Armand Laloï nous prie d'exprimer sa gratitude à l'Administration du Territoire, à la population civile et militaire de St-Pierre, de Miquelon et de l'Ile-aux-Marins, et, en particulier, au comité qui s'est chargé d'organiser la collecte, pour l'aide généreuse qu'ils ont bien voulu lui apporter à la suite du sinistre dont il a été victime.

Pour les Bébés, la Maison **PATUREL FRÈRES** vient de recevoir un nouveau stock de **PABLUM**, ainsi que du **DEXTRI-MALTOSE** (toutes formules). Il y a aussi maintenant du **PABENA**, (aliment aussi riche que le **PABLUM**) pour varier avec ce dernier. Vos enfants s'en délecteront et vous les verrez profiter avec plaisir.

Eugène THÉAULT QUAI DE LA RONCIÈRE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

L'ISTHME DE LANGLADE

LES RIVES DU GRAND BARACHOIS.

(Suite)

Il y a une vingtaine d'années, M. A.... greffier du tribunal, et M. L.... aujourd'hui commissaire de la marine à Dunkerque avaient fait venir de Sydney (Cap Breton), dix-huit grenouilles qu'ils portèrent dans l'étang des blanchisseuses, (situé derrière la propriété Hérault). Chaque matin, avant de se rendre à leurs bureaux, ils allaient voir comment se portaient ces nobles étrangères, mais à chaque visite ils rapportaient un bulletin sanitaire navrant. Successivement, dix-sept rainettes remontèrent à la surface de l'étang sur le dos, les quatre pattes en avant.... Où était passée la dix-huitième? On l'ignora longtemps. On la retrouva dans la fontaine du médecin de la marine, M. le docteur Fleury qui, dans ses observations médicales (1), signale le cas et le commente. Disséquée, cette grenouille avait les organes sains, et M. le Docteur Fleury conclut à une maladie de consommation, engendrée par le spleen. — Depuis, l'expérience n'a pas été renouvelée, mais tout porte à croire qu'elle aurait eu le même succès. Inutile donc de faire insérer dans les journaux : « On demande des grenouilles aux îles Saint-Pierre-Miquelon. » Elles ne vivraient pas.

Au-dessus des marais Crassin, voltigent en nuées bourdonnantes et tourbillonnantes des essaims de moustiques. Quelle engeance, si vous saviez! Les fonctionnaires nouvellement arrivés dans la colonie qui ont vu les arroyos de la Cochinchine, les rizières de l'Inde, les vases de la Guyane, ne veulent pas admettre, tout d'abord, que le moustique des pays froids soit aussi méchant que le moustique des pays chauds. Ils sont bien forcés de se rendre à l'évidence, au bout d'une heure de chasse dans les marais Crassin. Quand il reviennent de là avec un beefsteak saignant pour figure, on a envie de leur dire : « Eh bien ! jolis garçons, nierez-vous après cela « le moustique de Terre-Neuve ? »

Ce diptère est représenté ici par trois espèces bien distinctes : le plus commun est le moustique-moucheron qui n'a pas encore une place bien définie dans les classifications scientifiques. Sur la description qui en a été donnée par un médecin de la marine, le Docteur Treille, un professeur de la faculté de Paris, M. Laboulbène, a proposé de le rapporter au genre *Simulium* ou *Simulium* et de le baptiser provisoirement : *Simulium hematophila*. Un trop joli nom pour un si vilain insecte! Pas plus gros qu'une tête d'épingle, il se faufile partout, dans la laine des chausslettes, sous le cuir chevelu, et même jusque dans les endroits de la personne qui devraient être le plus inaccessible. L'écrase-t-on, une chiure noire microscopique vous reste collée aux doigts ; oui, quand il est escarboillé, quelque chose comme le résidu d'une feuille de papier à cigarette brûlée, voilà tout ce qui reste de ce chétif insecte, excrément de la terre. —

(1) Saint-Pierre et Miquelon. Souvenirs médicaux, 1849-1859. Toulon, 1863.

Les événements de la Semaine

NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'EMPIRE:

Le général de Gaulle qui effectua un voyage de deux jours en Algérie, est rentré dans la capitale algérienne. A Constantine, le président du Comité de la Libération prononça un important discours que nous publions dans ce numéro de notre journal. La population de Constantine réserva, au milieu d'acclamations frénétiques, une réception enthousiaste à notre grand chef.

Le 9 Décembre, le Comité de la Libération s'est réuni et adopta, sur la proposition de M. Jacquinot, commissaire à la Marine, un décret mettant à la retraite d'office, les vice-amiraux Michelier et Godefroy. Le Comité entendit ensuite les exposés des Commissaires à la guerre, à l'air et à la marine, puis M. Massigli rendit compte de la réunion du conseil consultatif des affaires italiennes à laquelle il prit part.

Le Comité de la Libération s'est réuni de nouveau le 14 Décembre à 10 heures 30 sous la présidence du général de Gaulle. Au cours de cette séance, le Comité a pris les décisions suivantes sur la proposition du commissaire d'état chargé des affaires musulmanes :

1^o La politique de la France à l'égard des Français musulmans d'Algérie doit tendre d'une façon continue et progressive à éléver leur condition politique sociale et économique au niveau de celle des Français non musulmans.

En partant de ce principe, le Comité estime nécessaire :

a) de conférer aux élites musulmanes, sans plus attendre et sans abandonner le statut personnel coranique, la citoyenneté française;

b) d'augmenter la représentation des musulmans dans les assemblées délibérantes algériennes et d'élargir le droit au suffrage des musulmans;

c) de faire accéder les musulmans à un plus grand nombre de postes administratifs;

d) de tracer et de réaliser un programme complet d'ascension sociale et de progrès économique au profit de l'ensemble des populations françaises musulmanes, d'évaluer et de procurer parallèlement les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de ce programme et d'en fixer le délai d'exécution.

2^o Le commissaire d'état chargé des affaires musulmanes, gouverneur général d'Algérie, reçoit en conséquence la mission de présenter au Comité de la Libération toutes les propositions nécessaires à la réalisation des décisions arrêtées ci-dessus.

Il s'appuiera sur les études et les rapports d'une commission qu'il réunira à cet effet et qui comprendra, sous sa présidence ou celle du secrétaire général du gouvernement général d'Algérie, des hauts fonctionnaires français et en nombre égal, des membres français non musulmans et des membres français musulmans. La représentation non musulmane devant comprendre à la fois des Français établis en Algérie et des Français de la métropole.

Cette commission devra déposer son rapport entre les mains du commissaire d'état chargé des affaires musulmanes au plus tard le 31 Janvier 1944.

L'arrêté instituant la commission ci-dessus annoncée sera publié incessamment.

Le Comité de la Libération mit aux arrêts 40 militaires dont les généraux François et Martin, des cadres de

réserve, anciens chefs de la légion des Combattants.

Monsieur Pléven, commissaire aux Colonies, visita cette semaine Djibouti où il expliqua le programme d'action du général de Gaulle et du Comité d'Alger; M. Pléven est maintenant en route pour Madagascar.

Nouvelle-Calédonie: On annonce la nomination officielle de M. Jacques Tallec, Gouverneur de 2^{me} classe, comme gouverneur général de la Nouvelle-Calédonie et des dépendances, commissaire général de la République dans l'Océan Pacifique et haut commissaire de France dans l'archipel des Nouvelles Hébrides.

France: Toutes les pièces de monnaie en bronze et en aluminium ont été retirées de la circulation à partir du 14 de ce mois. Selon les dernières informations, la population française vit dans la terreur. Devant la multiplication des attentats, les allemands amenèrent dans le Jura d'importants renforts composé de Croates et Tchèques ramenés du front russe où ils ont été jugés peu sûrs.

La délégation française à Londres communique que d'après un rapport établi par la police de Vichy, le nombre d'actions entreprises par les patriotes durant la seconde quinzaine d'Octobre s'élève à 1.148.

Durant la dernière quinzaine de Novembre, la police arrêta 171 « saboteurs » et 23 « communistes », déclare Radio Vichy qui ajoute que pendant ce même laps de temps, 2.701 personnes ont été arrêtées pour délits ordinaires.

Le 2 Décembre, les autorités allemandes ont donné ordre de fermer l'Université de Strasbourg. En outre tous les professeurs et étudiants alsaciens qui se trouvaient en France ont été expédiés en Allemagne.

GUERRE DANS LE MONDE :

Italie: Selon radio Maroc, la 8^{ma} armée se prépare à effectuer des opérations de grand style dont Pescara serait le principal objectif. En dépit des vigoureuses contre-attaques lancées par les allemands, les forces du général Montgomery ont capturé San Leonardo puis Caldari dans le secteur de l'Adriatique. La route d'Ortona à Orsogna serait sous le feu des canons de la 8^{me} armée et tout le trafic allemand sur cette route interrompu. De son côté, la 5^{me} armée du général Clark occupa Rocca di Cauduro, chassant ainsi les éléments ennemis qui se trouvaient encore sur les pentes du mont Camino et encerclant la garnison de Miniano.

L'aviation appuie fortement les opérations terrestres des 5^{me} et 8^{me} armées alliées tout en continuant ses opérations destructives à l'arrière des lignes ennemis et dans le Nord de l'Italie.

Russie: Selon un porte parole allemand, l'offensive d'hiver des soviets aurait commencé. Cette nouvelle non confirmée par Moscou prétend que les soviets ont percé en plusieurs endroits les lignes de défenses axistes au Sud de Nevel, point de la ligne du front le plus rapproché de Riga. Toutefois, il peut s'agir d'une répétition de la vieille méthode allemande qui consiste à inventer une attaque ennemie afin de pouvoir par la suite dire qu'elle fut repoussée.

Dans le secteur de Kiev, les coups de boutoirs des tanks de von Manstein sans cesse renouvelés depuis un mois continuent. Aux dernières nouvelles, les russes auraient repris l'offensive dans cette région après avoir cédé quelques localités.



Le 14 Décembre, le maréchal Staline annonça dans l'ordre du jour, la prise de Cherkassi, entre Kremenchug et Kiev. Cherkassi est une jonction ferroviaire importante sur la ligne de chemin de fer Minsk-Odessa sur la mer Noire.

Après avoir occupé Znamenka, nos alliés soviétiques accentuèrent également leur pression sur Kivograd dont ils ne seraient plus qu'à quelques kilomètres. Ils ont capturé dans ce secteur, Medarovo au Sud de Znamenka et Kirovka à l'Ouest de Znamenka.

Les communiqués soviétiques de cette semaine insistent sur la recrudescence des bombardements sauvages auxquels les allemands soumettent Léningrad et sur les tortures que les Finlandais infligent aux prisonniers russes.

Front aérien: Pendant quatre nuits consécutives les bombardiers de la R. A. F. se sont portés sur des objectifs ennemis situés en Allemagne occidentale. Emden en Allemagne et Sofia en Bulgarie ont été soumises à de violents raids de l'aviation américaine qui a rencontré une vive résistance de la part des chasseurs allemands dont 178 ont été descendus et plusieurs autres endommagés. Des objectifs du Nord de la France ont également été violemment bombardés ainsi que plusieurs objectifs de Grèce et de Yougoslavie.

Le groupe de chasse français « Normandie » vient d'abattre son centième avion allemand. Le tableau du « Normandie » compte maintenant 80 victoires homologuées et 40 probables.

Guerre sur mer: Une importante flotte alliée composée de cuirassés britanniques et américains croisa récemment au large de la Norvège, espérant ainsi provoquer une sortie des navires nazis abrités dans les fjords mais aucun cuirassé de la Kriegsmarine n'osa engager le combat.

L'Amirauté britannique annonce que la R. A. F. et des unités des forces navales britanniques ont coulé récemment en Atlantique Nord 5 sous-marins et en ont endommagé 3 autres, qui se disposaient à attaquer deux convois alliés. 99 % des bateaux escortés arrivèrent à bon port et aucune unité navale anglaise ne fut atteinte.

Depuis 6 mois, les alliés ont coulé 150 sous-marins, beaucoup plus qu'ils n'ont perdu de navires.

Chine: Les troupes du général Chiang Kai Shek ont occupé une ville à 40 milles au Nord-Ouest de Tchang Tsé et continuent à progresser rejetant les japonais vers le Nord de la péninsule du Yunnan.

Pacifique: Les forces australiennes ont remporté de nouveaux succès dans la péninsule de Huan en Nouvelle Guinée. Dans la baie d'Augusta, les forces alliées ont élargi leur tête de pont et attaquent sans cesse l'ennemi. En outre, les installations nippones sur l'île Bougainville, en Nouvelle Bretagne et dans les îles Marshall dans le Pacifique central ont été violemment attaquées.

NOUVELLES DIVERSES:

Londres: En l'absence de M. Churchill toujours au Caire, M. Eden a commenté à la Chambre des Communes les résultats des conférences du Caire et de Téhéran, dont le principal effet sera de réduire sensiblement la durée de la guerre. M. Eden consacra une partie de son exposé à la France.

Le 15 décembre, s'est tenue à Londres la première conférence du comité consultatif en ce qui concerne la question italienne.

Grèce: Le cabinet grec serait prochainement remanié et permettrait dans le sein du gouvernement la participation de l'ensemble des mouvements de la résistance.

Allemagne: Craignant une invasion alliée d'ici 3 semaines environ, les allemands activent la construction des fortifications de la côte Est du Jutland. Rommel prendrait le commandement dans le secteur où le débarquement allié aurait lieu.

Espagne: Le gouvernement espagnol a décidé de relâcher 3.000 prisonniers français internés en Espagne, lesquels seront envoyés en Afrique du Nord au cours du mois de Janvier.

Ankara: Le président Roosevelt et M. Churchill ont eu des entretiens au début de ce mois avec le président de la République turque, M. Inonu au Caire en Egypte. La politique turque se rapproche de plus en plus du côté des nations unies.

Brésil: Une mission militaire brésilienne vient d'arriver en Afrique du Nord; le chef de cette mission fut reçue par le général Giraud.

Moscou: Un traité d'assistance mutuelle a été conclu entre M. Benès chef du gouvernement Tchécoslovaque et le gouvernement soviétique.

Washington: A son retour de Téhéran le président Roosevelt a passé 2 jours en Tunisie. Il s'était déjà arrêté à Oran. M. Roosevelt se rendit aussi à Malte puis en Sicile où il décore le général Clark de la Distinguished Service Cross.

Canada: Les légations canadiennes en Russie, en Chine et au Brésil, sont élevées au rang d'ambassades. Les représentants de ces 3 pays auprès du Gouvernement canadien prennent également le titre d'ambassadeurs.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin, et Peintures toutes couleurs
Essences - - - Huile de lin - - - Mastic - - - Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

Léon BRIAND

Rue de Sézé et Jacques Cartier

SAINT-PIERRE & MIQUELON

REÇU GRAINES POTAGÈRES

de choux, choux-fleurs, carottes, céleris, poireaux de Carentan, oignons.

Les personnes qui désirent des plants d'oignons pour le printemps sont priées de se faire inscrire avant le quinze Janvier.